

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 59795 B1** (51) Cl. internationale : **A01N 25/04; A01P 21/00; A01N 37/42; A01N 25/30**
- (43) Date de publication : **30.09.2024**

-
- (21) N° Dépôt : **59795**
- (22) Date de Dépôt : **20.05.2021**
- (30) Données de Priorité : **28.05.2020 EP 20177038**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/EP2021/063557 20.05.2021**
- (71) Demandeur(s) : **Syngenta Crop Protection AG, Rosentalstrasse 67 4058 Basel (CH)**
- (72) Inventeur(s) : **SOLANKI, Rina ; BROQUET, Jean-Charles**
- (74) Mandataire : **ATLAS INTELLECTUAL PROPERTY**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation :21727470.3

-
- (54) Titre : **NOUVELLES COMPOSITIONS DE MICROÉMULSION DE TRINEXAPAC-ÉTHYLE**
- (57) Abrégé : La présente invention concerne une nouvelle composition de microémulsion de trinexapac-éthyle. De telles compositions sont utiles dans l'agriculture pour réguler la croissance de plantes.

Revendications

1. Composition de microémulsion comprenant

- (i) du trinéxapac-éthyle, et
- (ii) un copolymère à blocs de poly(oxyde d'éthylène)-poly(oxyde de propylène)-poly(oxyde d'éthylène),

le poids moléculaire moyen du bloc de poly(oxyde de propylène) de la molécule de copolymère à blocs étant dans la plage de 1 450 à 3 000 grammes/mole, et le pourcentage en poids du bloc de poly(oxyde d'éthylène) comme partie de la molécule de copolymère à blocs entière étant dans la plage de 20 à 50 %.

2. Composition de microémulsion selon la revendication 1, le poids moléculaire moyen du bloc de poly(oxyde de propylène) de la molécule de copolymère à blocs étant dans la plage de 1 700 à 2 800 grammes/mole, et le pourcentage en poids du bloc de poly(oxyde d'éthylène) comme partie de la molécule de copolymère à blocs entière étant dans la plage de 30 à 45 %.

3. Composition de microémulsion selon la revendication 1, le poids moléculaire moyen du bloc de poly(oxyde de propylène) de la molécule de copolymère à blocs étant dans la plage de 2000 à 2 800 grammes/mole, et le pourcentage en poids du bloc de poly(oxyde d'éthylène) comme partie de la molécule de copolymère à blocs entière étant dans la plage de 35 à 45 %.

4. Composition de microémulsion selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, la concentration du copolymère à blocs de poly(oxyde d'éthylène)-poly(oxyde de propylène)-poly(oxyde d'éthylène) dans la composition d'émulsion étant comprise entre 50 et 125 grammes/litre.

5. Composition de microémulsion selon la revendication 4, la concentration du copolymère à blocs de poly(oxyde d'éthylène)-poly(oxyde de propylène)-poly(oxyde d'éthylène) étant comprise entre 75 et 100 grammes/litre.

6. Composition de microémulsion selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, la concentration de trinéxapac-éthyle étant comprise entre 200 et 400 grammes/litre.

7. Composition de microémulsion selon la revendication 6, la concentration de trinéxapac-éthyle étant comprise entre 225 et 300 grammes/litre.

8. Composition de microémulsion selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, la composition comprenant en outre des tensioactifs sélectionnés parmi des alcoxyates d'huile de ricin.

9. Composition de microémulsion selon l'une quelconque des revendications 1 à 8, la composition comprenant en outre 400 à 600 grammes/litre d'un solvant miscible à l'eau.

- 10.** Composition de microémulsion selon la revendication 9, le solvant miscible à l'eau étant sélectionné parmi un alcool amylique, ou un mélange correspondant.
- 11.** Procédé de régulation de la croissance de végétaux qui comprend une application sur un végétal d'une composition selon l'une quelconque des revendications 1 à 10.
- 12.** Procédé selon la revendication 11, le végétal étant choisi parmi des céréales.
- 13.** Procédé selon la revendication 11, le végétal étant le blé ou l'orge.